

DÉCLARATION LIMINAIRE DU CSAL DU 19/11/2024

Monsieur le Président,

Le feuilleton politique de cet été n'aura pas manqué de laisser son lot d'incertitudes. Avec la nomination d'un gouvernement, est venu le temps des décisions et notamment celles concernant le budget.

Le dérapage du déficit public français s'avère plus grave qu'anticipé. 6,1 %, du jamais vu hors temps de crise. Alors que le gouvernement dessine le contour des prévisions budgétaires et des économies qui seront demandées aux administrations, l'effort sera sans précédent. Il faut économiser 60 Md€ sur le budget de l'Etat dont les deux tiers sur les dépenses.

Ce préambule étant exposé, il est tout de même indéniable que les instances de dialogue social en 2024 se tiennent dans un contexte inédit de crise sociale, démocratique et institutionnelle.

Le ton est donné. Le budgétaire, comme cela a toujours été le cas, reste l'alpha et l'oméga des politiques publiques et a fortiori de notre ministère. D'autant que notre nouveau ministre chargé des seuls comptes publics et du budget est dorénavant sous la tutelle directe de Matignon.

Le ton est aussi donné avec le nouveau ministère de la Fonction Publique, de la Simplification et de la Transformation de la fonction publique.

A la demande légitime de revalorisation des rémunérations des fonctionnaires, le ministre de la Fonction publique répond fin de la GIPA, indemnité différentielle de 6 centimes et retour du projet de Loi pour l'efficacité de la Fonction publique, déjà rejeté par la CFDT-CFTC lors de sa présentation par son prédécesseur. Que de mépris envers les fonctionnaires.

L'urgence salariale demeure. L'alliance CFDT-CFTC réclame, au niveau de la fonction publique, l'ouverture de négociations pour revoir les grilles, la valeur du point d'indice ainsi que le déroulé des carrières. Trop de temps a déjà été perdu en 2024 et les fonctionnaires se paupérissent de plus en plus. Ce n'est pas notre alliance qui le dit mais l'étude de l'INSEE qui est sortie le 19 septembre et qui précise qu'en 2022, la rémunération nette moyenne des fonctionnaires de la Fonction publique de l'Etat a baissé de 2,2 % en moyenne en euros constants. Aussi nous demandons l'ouverture de négociations salariales au niveau de la fonction publique.

Concernant notre administration, notre alliance dénonce la projection de 550 suppressions d'emplois à la DGFIP. Une nouvelle fois, cette décision est prise au détriment des agents, des missions et des projets. La suppression de 550 emplois constitue une menace directe pour la DGFIP qui n'a cessé de sacrifier des emplois (30 000 postes depuis 2008) sur l'autel de l'exemplarité mais aussi bien évidemment, pour la qualité des missions qu'elle assure. Cette coupe budgétaire risque également de freiner des projets critiques, en particulier ceux liés à la modernisation des systèmes informatiques. Dans ce contexte, nous vous interrogeons, notre COM, qui n'était déjà plus un Contrat mais un simple Cadre, indique-t-il encore un Cap ?

- L'alliance CFDT-CFTC a fortement dénoncé l'utilisation de l'indemnité différentielle afin de ne pas revaloriser l'indice de base de recrutement dans la Fonction Publique, sensé être aligné sur le SMIC.
- Elle a aussi dénoncé l'abandon de la GIPA (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat) et l'absence de réponses concrètes face à l'urgence salariale aggravant ce sentiment d'injustice.
- Que dire de l'amendement soutenu par le gouvernement proposé en novembre 2024 à l'Assemblée nationale visant à fixer à 3 jours le délai de carence des fonctionnaires ? Une autre mesure consisterait à plafonner à 90% la rémunération des trois premiers mois d'un congé maladie ordinaire au lieu de 100% à l'heure actuelle...
- A cela on peut ajouter la suppression sans concertation des Ponts naturels, notamment pour les agents avec enfants, que déplore L'alliance CFDT-CFTC.

Ces annonces pèsent sur le climat déjà morose qui règne dans les services. L'inquiétude et l'amertume restent profondément ancrées dans les ressentis de nos collègues. Ce malaise se confirme d'année en année et la DGFIP n'a pas trouvé les réponses à apporter aux agents. Mais malgré cela et c'est un vif démenti des propos de monsieur le Ministre Guillaume Kasbarian, ceux-ci sont au rendez-vous et rendent chaque jour un service public de qualité malgré leur mal-être.

- Quelle est la réponse de notre ministère aux agents ?

Les promotions et les rémunérations sont les premières sources de mécontentement des agents de la DGFIP.

- L'absence de visibilité des agents sur leur parcours de carrière favorise ce mal-être et ce ne sont ni les LDG (dont le choix devient la règle) ni les différents dispositifs mis en place (CMC, Mission d'accompagnement des cadres...) qui viendront les rassurer.
- Les cadres de la DGFIP ne sont pas mieux considérés. Leurs perspectives de carrière, sauf à se frotter au tour extérieur des AE par la face nord, apparaissent bien maigres. Rappelons que cette réforme a occasionné une baisse de 40% des volumes de promotions pour les AFIPA.
- Sans parler de l'égalité professionnelle, dont il est question partout mais dont les effets concrets ne sont pas visibles. Notre alliance déplore que ce sujet soit au point mort au niveau ministériel. L'accord tant attendu serait mort-né et ce sont une nouvelle fois les agents qui vont en pâtir.

Les représentants de l'alliance CFDT-CFTC des Yvelines.